

Points de franchissement sur le Rhône

Illarsaz (VS) et Vernayaz (VS)

Caractéristiques techniques

Nombre de culées :	2 par point de franchissement
Nombre d'appuis intermédiaires :	
- Illarsaz :	2 appuis
- Vernayaz :	3 appuis
Longueur pont sur le canal :	5.4 m

Quantités

Béton armé :	250 m ³
Armature :	16 t
Palplanches :	600 m ²
Terrassement, excavation :	1600 m ³

Exécution

Maître de l'ouvrage :	Armasuisse
Entreprise :	Atra SA
Réalisation :	2007
Coûts :	1 Mio CHF

Illarsaz

Le point de franchissement d'Illarsaz se trouve à environ 1.5 km en amont du pont routier Vionnaz - Aigle et se situe sur l'ancien site déjà utilisé par les troupes du génie pour leurs exercices avec les anciens ponts DIN. Afin de permettre la mise en place des nouveaux ponts à poutres d'acier, des culées ainsi que des appuis intermédiaires en béton armé sont construits sur les rives du Rhône.

La rive droite constitue l'accès et la rive de construction du pont car celle-ci est la plus appropriée pour le montage. Afin de pouvoir être à niveau avec le seuil de rive du pont, une adaptation du niveau de la route de digue est effectuée. Elle est revêtue d'un tapis bitumineux. La place d'installation est, quant à elle, légèrement agrandie du côté de la forêt pour permettre l'entreposage des machines et du matériel pendant la construction. L'agrandissement de la place d'installation



est exécuté avec de la grave concassée. L'écoulement des eaux de ruissellement est garanti par les pentes longitudinales de la route ainsi que par les dévers. Ces eaux peuvent ensuite s'infiltrer dans le terrain en bord de route. La rive gauche constitue le dégagement du point de franchissement. Une très légère adaptation entre la culée et la route de digue a été effectuée.

Les accès au point de franchissement, la place d'installation ainsi que les culées et appuis intermédiaires se situent sur les communes d'Aigle (VD) et de Collombey (VS).



Vernayaz

Le point de franchissement de Vernayaz se trouve à environ 200 m en amont du pont routier Vernayaz - Dorénaz et se situe sur l'ancien site déjà utilisé par les troupes du génie pour leurs exercices avec les anciens ponts DIN.

Afin de permettre la mise en place des nouveaux ponts à poutres d'acier, des culées ainsi que des appuis intermédiaires en béton armé sont construits sur les rives du Rhône.

La rive gauche constitue l'accès et la rive de construction du pont car la place d'installation existe déjà sur ce côté du Rhône.

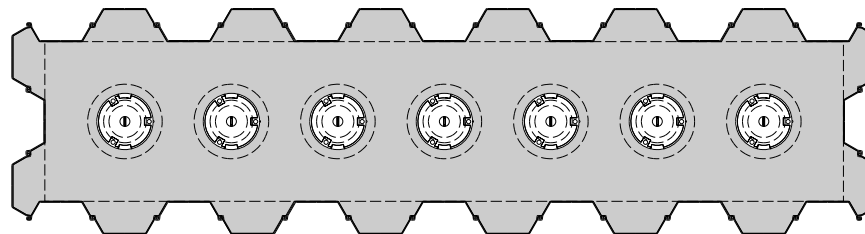
L'embranchement entre la route d'accès aux berges du Rhône et la route collectrice nécessite un élargissement, ceci afin de permettre aux véhicules et machines de l'armée de passer un contour de 90° sans empiéter sur les banquettes.

Le remplacement du pont sur le canal qui se trouve sur la route d'accès est exécuté afin permettre le passage des véhicules et machines de l'armée.

Une adaptation entre la culée et la route de digue a été effectuée pour relier la route de digue au seuil de rive. La place d'installation est renforcée par 40 cm de grave I pour permettre l'entreposage des machines et du matériel pendant la construction ; le niveau cette place n'est pas modifié. L'écoulement des eaux de ruissellement est garanti par les pentes longitudinales de la route. Ces eaux peuvent ensuite s'infiltrer dans le terrain en bord de route.

La rive droite constitue, quant à elle, le dégagement du point de franchissement. Une adaptation entre la culée et la route de digue a été effectuée. La présence du gazoduc sur cette rive demande une attention particulière lors des travaux.

Les accès au point de franchissement, la place d'installation ainsi que les culées et appuis intermédiaires se situent sur les communes de Vernayaz et de Dorénaz (VS).



Vue en plan fondation